

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Marie GUILLAUD, Corinne FABRE, Lynda CHOROT

Messieurs Laurent GERBAUX, Michel MURDINET, Michel NOEL, Stéphane COING-BELLEY, Philippe PASCAL, Alain BOUCAUT, Robert CECCON, Jean-Michel ANSELMIER

Absents excusés : MM. Marion CORVEZ a donné pouvoir à Pascale POBLET, Cécile SUPTITZ a donné pouvoir à Corinne FABRE

Secrétaire de séance : M. Marie GUILLAUD

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h45. Le Conseil approuve avec 11 voix pour et 2 abstentions le compte-rendu du 02 février 2010.

**Arrivée de : Philippe Despesse et Corinne Fabre**

## **Point n° 1. ROUTE FORESTIERE FACE BELLE**

Madame la Maire DONNE lecture de la lettre adressée aux propriétaires forestiers concernés par un projet proposé par les gestionnaires de la forêt à savoir l'ONF et la COFORET, en lien avec les communes de La Rivière et Montaud. Depuis plusieurs années maintenant, les parcelles situées autour des lieux-dits de « Face Belle - Pierre Taillée – Champ Pairot » sont difficilement accessibles compte tenu de la dégradation des chemins de terre. Il est proposé d'engager une réflexion sur l'amélioration pérenne des principaux chemins.

Ce projet concerne quelques 45 propriétaires privés. Une réunion pour présenter le projet et le tracé de la route forestière envisagée a lieu **mercredi 24 mars 2010 à 20h**.

Il s'agit d'une information. Aide plus importante car il s'agit de bois sur pied, 80% d'aide : Europe/région et Etat. 1km<sup>2</sup>00 de route jusqu'à la limite de la forêt communale de Montaud, concerne 100 hectares sur Montaud. La route = pour des véhicules (camions..) piste = pour les engins seulement. Coût évalué à 100 000 €. Il reste environ 20 000 € à la charge des Communes de La Rivière et Montaud, et des propriétaires.

## **Point n° 2. ASSAINISSEMENT**

▪ Madame la Maire DONNE connaissance du courrier reçu du Conseil Général et concernant les subventions pour réseau d'assainissement.

40% de subvention pour tous travaux démarrés avant le 31 mars puis, 15% + 5% bonus + 10% (en fonction de différence entre le taux de subvention aujourd'hui et le nouveau taux) = 30% jusqu'en 2012.

▪ Voir propositions d'emprunt = Pascale et Alain ont rencontré 2 banques Crédit agricole et Caisse d'Épargne, de 3,25% à 3,5% sur 10 ans.

▪ Se projeter dans les prochains mois pour réfléchir à la possibilité de raccorder tous les hameaux à l'assainissement collectif avant 2012 afin de bénéficier des 30% d'aide. Aide dans le cadre du « contrat rivières » mais pas de taux connu ni de certitude.

Hypothèse de complément -3 hameaux à raccorder : Les Muets 11 maisons = 130 000€ + Les Coings 15 logements = 150 000 €+ Le Villard 14 maisons = 200 000 €. 560 000 € soit 34 000€ d'annuité sur 25 ans

▪ Une réunion pour la mise en place d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a lieu le mardi 16 mars à 14h à St Quentin avec les municipalités de La Rivière et St Quentin.

### **Point n° 3. VOIRIE – PANNEAUX DE SECURITE ...**

▪ Suite aux différentes discussions, il est proposé de poser des panneaux afin d'améliorer la sécurité sur les voies communales, le marquage au sol de certaines sorties..

Revoir le tableau envoyé, vérifier les « normes » des panneaux existants.. Préférer « voie sans issue » à « sens interdit »

Des devis sont demandés à plusieurs entreprises. Existe-t-il des subventions ?

▪ Mur de soutien sur chemin communal – sous maison Duréault – Ce mur en pierres sèches est classé « ouvrage d'art ». Il doit être remis en état. A suivre, la DDT nous transmet un devis descriptif et estimatif.

### **Point n° 4. RENFORCEMENT eRDF**

Suite à la demande du permis d'aménager dans le secteur du Village, lotissement La Buffe, les services eRDF ont établi un devis pour les travaux d'extension du réseau – en dehors du terrain d'assiette – Ce devis s'élève à 1 407,08 € HT soit TTC à 1 682,87 €

Avis favorable avec 15 voix pour

AUTORISE Madame la Maire à signer le devis correspondant à ces travaux qui seront inscrits au Budget Primitif.

### **Point n° 5. GRENOBLE ALPES METRO – CONVENTION**

Madame la Maire DONNE lecture de la convention financière existant avec la METRO pour le raccordement d'usagers de la Commune de Veurey-Voroize. Cette convention est signée pour une durée de 5 ans aux mêmes conditions que précédemment. Cela concerne les 3 habitations de Veurey raccordées au réseau de Montaud, consommation évaluée à 250 m<sup>3</sup> soit 250 €.

ACCEPTE les termes de la convention et CHARGE Madame la Maire de signer cette convention, avec 14 voix pour et 1 abstention.

### **Point n° 6. TERRAIN DES RAMEES – LEVE TOPOGRAPHIQUE**

Suite à la consultation lancée auprès de cabinet de géomètres, 3 devis sont revenus.

		Hors-taxes	TTC	Observations
Guy MOURARET	Saint-Marcellin	1 700 €	2 033,20	
AGATE	Tullins	1 250 €	1 495,00	
GEO CONSULT	Voiron	1 550 €	1 853,80	

DECIDE de choisir le cabinet AGATE pour la réalisation de ce levé topographique, avec 14 voix pour et 1 abstention.

### **Point n° 7. EMPLOI AATP (Adjoint Administratif Territorial Principal)**

Suite à la décision de modifier les horaires de l'emploi AATP avec 29h par semaine et après re-discussion, le Conseil DECIDE avec 14 voix pour et 1 abstention, de porter le nombre d'heures à 119h par mois, soit 27h par semaine + 2h pour mois, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010. (27h x52 = 1 404 /12 = 117h + 2h = 119h)

### **Point n° 8. QUESTIONS DIVERSES**

▪ **Fauchage** – Transmet la demande de devis à 3 sociétés.

- **FORET - Affouage**

Demande le marquage d'une coupe affouagère parcelle 6 Bois Vert, avec 14 voix pour et 1 abstention. Les bois seront coupés par un débardeur puis répartis et vendus aux affouagistes.  
DESIGNE 3 garants responsables : MM. POBLET Pascale, BOUCAUT Alain et MURDINET Michel

- **Vente coupe de bois**

Demande le marquage de la coupe à mettre en vente, parcelle 5 Bois Vert, avec 15 voix pour

- **Ouverture de crédits**

Afin de pouvoir procéder aux règlements des factures d'investissement en attente, DECIDE les ouvertures de crédits suivants, avec 14 voix pour et 1 abstention :

2158 Acquisitions (chaînes tracteur) = 2 000 €

2313 Bâtiment Aménagement local mairie = 15 000 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2010.

- **Cadran sur clocher**

Avis favorable avec 8 voix pour, 5 contre la pose d'un cadran sur le clocher de l'église.

Avis demandé à la population.

Demander d'autre devis

- **Paratonnerre**

Devis de remise en état du paratonnerre = 5 220 € HT

Demander d'autre devis

- **Vitesse** : prévoir une réunion avec délégués Sécurité Routière et les personnes que l'on connaît et qui « roulent » vite

- 

- **Site internet** – Réunion vendredi 5 à 20h30. Se partager le travail. Laurent a fait un tableau et demande à chacun de prendre une rubrique.

- 

- **Appartement** – Avancement des travaux. Alain informe des travaux déjà réalisés, des devis en cours, notamment pour le changement des fenêtres. Vote avec 13 pour et 2 abstentions la réalisation de 5 fenêtres en haut, 2 en bas, une lucarne et porte d'intérieur.

- **Elections** – Quelques uns ne se sont pas encore inscrits pour la garde des bureaux, faire appel si nécessaire aux personnes extérieures.